

---

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022**  
**Fairmont Le Manoir Richelieu, La Malbaie**  
**Vendredi 19 août 2022**

---

M. Marc-André Chenail, Président du Conseil d'administration 2022, ouvre la rencontre. Mme Sophie Perreault, Présidente-directrice générale, souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, aux partenaires, aux gouverneurs, aux administrateurs, à Mme Jessica Levac, stagiaire de la Relève 2022, aux piliers de l'industrie québécoise et au Président de l'événement, M. Patrice Alain.

Elle remercie les partenaires majeurs, ceux du Club de Président et Platine.

**1. Vérification du Quorum**

Tel que spécifié au point 4.6. des Statuts et Règlements de l'Association, Mme Sophie Perreault, procède à la vérification du quorum et constate que le nombre de membres dûment convoqués présents, soient près de 183 participants, forment le quorum.

**2. Ouverture de l'Assemblée**

Il est proposé par M. Luc Prévost, appuyée par M. George Pitsikoulis, d'ouvrir l'assemblée.

M. Marc-André Chenail présente les membres du comité exécutif présents : Mme Sophie Perreault, Présidente-directrice générale, M. Bernard Côté, Courchesne-Larose, président sortant, M. Chris Sarantis, Canadawide, 1<sup>er</sup> Vice-Président, M. Enrico Charest, 2<sup>ème</sup> Vice-Président, et lui-même, M. Marc-André Chenail, Fermes du Soleil, Président du Conseil d'administration de l'AQDFL 2022.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Sophie Perreault, procède à la lecture de l'ordre du jour envoyé le 28 juillet 2022. Le point Varia reste ouvert jusqu'à la fin de la rencontre. Il est proposé par Mme Jessica Levac, appuyée par M. David Turcot, d'accepter l'ordre du jour tel que déposé. ADOPTÉ à l'unanimité.

**4. Lecture et adoption du procès-verbal du 26 novembre 2021**

La lecture du procès-verbal du 26 novembre, relu pour conformité par le Comité exécutif, envoyé aux membres avec l'avis de convocation le 28 juillet 2022 est dispensée. Sur proposition de M. Stephan Dolbec, appuyée par M. Pascal Primiano, tous deux présents à l'Assemblée générale annuelle de l'année dernière, le procès-verbal est adopté tel quel à l'unanimité.

## 5. Affaires découlant du procès-verbal

Mme Sophie Perreault informe les membres des suivis découlant du procès-verbal. Des actions évoquées lors de l'Assemblée générale annuelle 2021 susceptibles de suivis ont été réalisées ou se trouvent en cours de réalisation, soient :

- Le renouvellement des cotisations 2022 – 2023,
- La tenue d'événements de réseautage en présence en 2022,
- L'accueil de la stagiaire de la Relève 2022,
- Le développement de projets pour le Mouvement, grâce à l'obtention de subventions tels que :
  - Les fruits et légumes prêt-à-cuisiner Année 2,
  - Année internationale des fruits et légumes,
- La réalisation d'une étude de marché des fruits et légumes du Québec transformés pour les hôpitaux et CHSLD de Montréal

L'AQDFL cherche toujours à embaucher un/e Technicien/e comptable (ou commis comptable avec volet administratif).

La réflexion stratégique est initiée ce 19 août avec un exercice de consultations après l'Assemblée.

## 6. Mot du président du conseil d'administration et rapport de la présidente-directrice générale

M. Marc-André Chenail remercie les membres et partenaires pour leur implication et participation à tous les niveaux pour approvisionner et promouvoir les fruits et légumes auprès des consommateurs québécois ; Grâce à eux, l'économie et la notoriété de l'industrie demeurent et se développent, l'engouement du public pour les produits se maintient ; La reconnaissance du secteur comme essentielle et indispensable se révèle toujours plus auprès des représentants gouvernementaux, les partenaires et la population. Il constate qu'après 75 ans d'expérience, l'AQDFL démontre toujours sa raison d'être et son dynamisme. Il remercie les membres du conseil d'administration pour leurs idées, leurs encouragements et leurs implications dans les différents comités, événements et projets et le comité exécutif pour son écoute et ses conseils ainsi que l'équipe de la permanence pour son soutien à concrétiser les décisions.

Mme Sophie Perreault présente les réalisations de l'AQDFL des trois derniers mois au regard de sa mission : Promouvoir la consommation de fruits et légumes au Québec et l'activité des membres du secteur

### 1. Finances :

Mme Sophie Perreault indique que la situation financière de l'AQDFL tend vers un équilibre financier, grâce à la reprise de activités. Malgré l'inflation, une augmentation des coûts des biens et des services, l'AQDFL s'assure de toujours offrir des événements

de qualité avec une gestion maîtrisée des coûts. L'association recherche de nouvelles sources de financement qui permettent de réaliser plus facilement certains projets. D'ailleurs, lors de la conférence de presse du lancement du Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé, le 9 juin dernier, la sous-ministre Marie-Ève Bédard a invité l'AQDFL à déposer un projet visant à poursuivre la promotion de la consommation des fruits et légumes auprès des populations vulnérables.

Le prêt d'urgence du gouvernement de 40 000 \$ reste à rembourser d'ici décembre, avec l'argent mis de côté.

Comme entériné, l'année financière suivant maintenant l'année civile, la prochaine assemblée spéciale se tiendra dorénavant au printemps, en avril, et non-plus en novembre lors de la Partie d'huîtres; les états financiers de l'année civile complète 2022, qui auront été vérifiés au 31 décembre 2022 y seront présentés.

M. Chris Sarantis précise que l'appel à renouveler l'adhésion de l'année 2023 sera envoyé en novembre 2022; Elle sera du même tarif 750 \$ pour une adhésion de 12 mois, de janvier à décembre 2023.

## 2. Gouvernance :

M. Bernard Côté indique qu'un comité a réfléchi à moderniser le processus du choix du pilier de l'industrie des fruits et légumes, afin d'atteindre un plus grand nombre et une plus grande diversité de candidats potentiels représentatifs de l'ensemble de l'industrie des fruits et légumes et instaurer un processus de sélection rigoureux avec des critères établis communiqués. Pour ce faire, ce comité a effectué :

- Une recension et une analyse des autres processus de remises de prix des partenaires agro et fruits et légumes,
- Un premier travail d'alignement réalisé par M. Ian Routhier et M. Stephan Schmekel,
- Une discussion pour émettre des recommandations.

Un appel de candidatures, avec les critères et tous les détails seront envoyés à tous les membres vers le mois de mars.

À l'AGA du 26 novembre 2021, une résolution redéfinissant « Membre Actif » avait été approuvée. Cependant en apportant ce changement, il n'avait pas été anticipé que cela pourrait affecter les critères d'éligibilité d'un administrateur. C'est la raison pour laquelle il est proposé d'ajuster par une résolution précisant les « Critères d'éligibilité ».

Une résolution redéfinissant le « Membre Actif » est donc proposée aux membres plus tard dans la rencontre.

M. Marc-André Chenail rappelle que les comités organisationnels demeurent toujours actifs ; Les idées de leurs membres aident l'association à orienter et à réaliser des actions et des projets afin de permettre d'offrir un meilleur service et défendre les intérêts, ceux qui reflètent le plus les réalités et les besoins des membres; Des membres, non administrateurs de l'AQDFL s'y impliquent. M. Marc-André Chenail les remercie pour leur contribution.

Mme Sophie Perreault témoigne aussi sa reconnaissance aux administrateurs qui président les différents comités et groupes de travail.

### 3. Services aux membres :

Mme Sophie Perreault rapporte quelques résultats du sondage envoyé aux membres en janvier 2022 auquel une quarantaine de membres d'entre eux ont répondu; Ils ont notamment partagé les principaux défis suivants :

- Temps de transit avec les conteneurs/camions,
- Gestion de l'approvisionnement,
- Gestion des coûts,
- Exigences ACIA – Traçabilité,
- Recrutement - Rétention d'employés,
- Service à la clientèle.

L'AQDFL a veillé à les communiquer auprès des gouvernements et des partenaires, afin d'essayer de trouver avec eux des solutions et de tenter de soulager les embûches rencontrées par les membres, mais aussi à des fins d'éducation en répondant aux questions des Médias. Elle réfléchit aussi à développer des services qui pourraient aider les membres comme des webinaires éducatifs sur ces sujets ou la mise à disposition d'un babillard pour afficher des offres d'emploi sur le nouveau site internet qui sera lancé à l'automne. Elle communique aussi auprès des membres par les infolettres, les publications sur LinkedIn et les gazouillis sur Twitter.

#### - La Grande Récolte :

M. Marc-André souhaite la bienvenue aux 32 nouveaux membres qui ont rejoint l'AQDFL en 2022; La vidéo de la Grande Récolte présente ces compagnies. M. David Turcot, des Fermes A&R Turcot, président du Comité service aux membres félicite les recruteurs. Il remet un certificat-cadeau à M. Chris Sarantis, le recruteur qui s'est le plus démarqué en recrutant le plus grand nombre d'entreprises.

#### - Le Réseau de la Relève :

M. Enrico Charest indique que le Réseau de la Relève demeure toujours actif et prolifique en idées à mettre en œuvre. Il a eu l'occasion de vivre un 5 @ 7 de la Relève en février en virtuel. La page LinkedIn qui est dédiée à ce réseau s'avère un média

d'échange privilégié. Mme Sophie Perreault ajoute qu'un service de mentorat sera bientôt offert à la Relève.

- Le Programme Cultivons la Relève :

M. Enrico Charest rappelle que participer au Programme Cultivons la Relève offre une autre manière de s'impliquer pour les jeunes professionnels. En 2023, l'AQDFL aura la chance de recevoir une ou un 11<sup>ème</sup> stagiaire, soit un des 4 candidats qui désiraient suivre le programme : Annie Gagnon, Cultures de chez nous, Joffrey Parent, de la Ferme J. Ouimet, Virginie Perron, Des Fermes Locas, et Yannick Guérin de JAG – Les Jardins A. Guérin Et Fils.

M. Enrico Charest encourage tous les jeunes à vivre l'expérience de l'application à ce programme.

En 2022, le conseil d'administration a accueilli, comme stagiaire, Mme Jessica Levac de Bellemont Powell.

- Les Évènements :

M. Chris Sarantis récapitule les différents événements qui se sont tenus malgré les circonstances :

- En virtuel :
  - Une assemblée spéciale avec une conférence de Francis Parisien de Nielsen, le 21 avril,
  - 3 rencontres d'acheteurs précédées d'un panel en juin et mi-août. Celle avec Costco pourrait se tenir à l'automne.
- En présence :
  - Une Soirée Crabe et Festivités du printemps, le 28 avril au Dock 619,
  - Un Tournoi de golf au Blainvillier, le 9 juin.

M. Chris Sarantis remercie les nombreux commanditaires qui ont pu rendre ces événements réalisables.

Il annonce le prochain événement : la Partie d'huîtres, le 4 novembre au Ritz à Montréal.

4. Le Mouvement « J'aime les Fruits et Légumes ».

Mme Sophie Perreault rappelle que le Gouvernement du Québec a été le seul à accorder un financement pour célébrer l'Année internationale des fruits et légumes. L'AQDFL désignée comme mandataire développera plusieurs initiatives de promotion qui permettront de positionner le Mouvement J'aime les fruits et légumes telles que des capsules anti-gaspillage alimentaire, des vidéos avec des producteurs et des acteurs de la filière ou sur les enjeux du prix des fruits et légumes ...

Grâce à une subvention d'un des programmes normés du MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec), l'AQDFL poursuit le projet les fruits et légumes prêts à cuisiner pour une deuxième année.

Les Québécois, toujours plus nombreux, suivent le Mouvement J'aime les fruits et légumes via les différents sociaux.

5. L'équipe de la permanence :

Mme Sophie Perreault présente les membres de l'équipe de la permanence, dont les dernières recrues : Mme Lucie Muller, Coordonnatrice aux communications, événements et activités numériques 360 et Mme Camille Chateaufort, coordonnatrice aux communications. Une personne à temps plein pour l'administration est recherchée.

6. Les relations gouvernementales et les affaires publiques :

Mme Sophie Perreault rapporte que l'AQDFL maintient des communications régulières avec les élus, influenceurs politiques. En outre, elle prend part aussi bien au niveau provincial qu'au niveau fédéral, à plusieurs tribunes pour sensibiliser les décideurs politiques aux enjeux de l'industrie, via les groupes tertiaires et primaires constitués dans le cadre de la politique bioalimentaire, et des rencontres organisées par l'ACDFL (Association canadienne de la distribution de fruits et légumes) et les PFLC (Producteurs de fruits et légumes du Canada) lors de l'événement de la ferme à l'assiette.

- Deux principaux projets en cours :

· La Tournée des magasins au Québec :

Grâce au financement remis le cadre du PDMB (Programme de développement des marchés bioalimentaires) pour les actions de l'Année internationale des fruits et légumes, une 4<sup>ème</sup> édition de visite de 250 magasins se réalise en 2022 avec la remise aux gérants d'un cartable de 42 fiches et l'évaluation de la place et du positionnement des fruits et légumes du Québec. Mme Sophie Perreault remercie les commanditaires et les chaînes pour leur collaboration.

· L'étude de marché des fruits et légumes du Québec transformés pour les hôpitaux et CHSLD de Montréal :

Les résultats ont été présentés à plusieurs instances.

- Les enjeux de l'industrie :

Mme Sophie Perreault énumère les différents enjeux sur lesquels l'AQDFL travaille : salubrité, gaspillage alimentaire, pénurie de palettes, traçabilité, modernisation de la loi p-29 et des réglementations, chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes, transport, congestion aux ports, pénurie de main d'œuvre, emballage, étiquetages

et exportation des fruits et légumes.

- Les tables et comités de partenaires :

Mme Sophie Perreault, Mme Marie de Tarlé et M Mario Lalancette participent à de nombreuses tables, comités et projets de partenaires pour faire entendre les réalités de l'industrie des fruits et légumes :

Des tables et des groupes de travail,

- Axées sur la saine alimentation :
  - Table québécoise de la saine alimentation
  - Projets en lien avec le gaspillage alimentaire
- Axées sur le développement de la production et mise en marché des fruits et légumes québécois :
  - Tables filières :
    - Horticole
    - Productions maraîchères
    - Serricole
    - Pommes
    - Légumes de transformation
    - Chambre de coordination des Fraises et framboises
    - Chambre de coordination des productions maraichères
- Ciblant le développement de l'approvisionnement en produits locaux du HRI
  - Commun'assiette
  - Comité des super-utilisateurs – ITHQ (Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec)
- D'influence plus diplomatique pancanadienne, avec le :
  - CGIM (Committee Government Industrie Management)
  - Alliance Collaborative - Code de conduite
  - Comité associatif EEQ

- Les études, consultations et présentations :

L'AQDFL prend part à de plusieurs études, consultations et présentations comme des études sur le gaspillage alimentaire avec Moisson Montréal, le projet pour des collations de fruits et légumes dans les écoles avec le M361, la logistique pour les produits locaux avec la Fédération des Coopératives d'alimentation du Québec sans compter les entretiens avec les médias sur les transports et les prix, entre autres.

#### 7. Des dossiers partagés et portés avec les partenaires :

- **Loi 96, changements pour les étiquettes et emballages**

Mme Johanne Auger de BCF annonce les impacts de la loi 96 sur les emballages et l'étiquetage. À partir du 1<sup>er</sup> juin 2025, pour bénéficier d'une exception d'acceptation d'une marque de commerce dans une autre langue que le Français, cette marque de

commerce devra être enregistrée. Or, la demande d'enregistrement d'une marque de commerce prend actuellement 3 ans au Canada. En outre, si la marque comprend des termes descriptifs, ceux-là devront être traduits. Des détails au sujet de l'application de cette loi sont attendus.

▪ **Stratégie nationale sur la main-d'œuvre agricole et prochain cadre stratégique**

M. Samuel Dagenais de AAC (Agriculture et Agro-alimentaire du Canada) présente deux initiatives de AAC :

- La stratégie nationale sur la main-d'œuvre agricole :  
Elle a pour objectif de trouver des mesures efficaces pour relever les défis du secteur. Pour ce faire, AAC consulte l'industrie par un sondage et des séances de mobilisation sur cinq domaines d'intérêt : Recrutement, Maintien en poste, Compétences et formation, Technologie et automatisation et Capacité. Le lancement de la stratégie qui vise à obtenir une main d'œuvre agricole novatrice et durable ainsi qu'une chaîne d'approvisionnement stable sera lancée en début 2023.
- Le Partenariat canadien pour une agriculture durable (2023-2028)  
M. Samuel Dagenais donne des nouvelles de l'avancée de l'élaboration du prochain cadre stratégique développé en mobilisant le fédéral et les différentes provinces qui permettra de concevoir les programmes d'aides. En novembre 2021, l'énoncé de Guelph a été annoncé. Il comprend cinq domaines prioritaires qui façonneront l'approche d'agriculture durable : Changements climatiques et environnement, Science, recherche et innovation, Développement des marchés et commerce, Renforcement de la capacité, de la croissance et de la compétitivité du secteur et Résilience et confiance du public.  
En juillet 2022, les ministres fédérale, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture ont révélé le nouveau Partenariat canadien pour une agriculture durable (2023-2028). Cette nouvelle entente de cinq ans injectera 500 M\$ en nouveaux fonds. Ce cadre vise à positionner le secteur comme chef de file mondial de l'agriculture, écologiquement, économiquement et socialement durable, tout en permettant un secteur innovateur, productif et compétitif à l'échelle internationale.  
Les consultations pour les politiques et les programmes qui sous-tendront le nouveau Cadre sont toujours en cours.

▪ **Moisson d'automne et des enjeux des producteurs de fruits et légumes**

Mme Rebecca Lee des PFLC (Producteurs de fruits et légumes du Canada) présente son organisation qui, depuis mars 2022, a changé de nom. De CCH (Conseil canadien de l'horticulture, il est devenu PFLC.

Les PFLC profitent de leur anniversaire de 100 ans pour visiter leurs membres au travers du Canada. Mme Rebecca Lee partage quelques enjeux récents que son

organisation adresse avec plusieurs partenaires:

- Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement avec un groupe de travail de Transport Canada,
- Le projet de loi C-280 déposé à la Chambre des communes, afin d'établir un mécanisme de protection financière pour les vendeurs de fruits et légumes canadiens,
- Mise en place avec le gouvernement du Canada, de protocoles permettant aux travailleurs étrangers de continuer à venir au Canada et pour fournir un soutien financier aux employeurs pendant la période de quarantaine,
- Engagement par Emploi et développement social Canada (EDSC) de la création d'un programme d'employeurs reconnus, mais aussi pour l'établissement de critères de bases pour l'hébergement des travailleurs,
- Augmentation de la couverture d'Agri-stabilité à 80 %,
- Accès aux abeilles pollinisatrices,
- Introduction de la considération d'indices de durabilité dans la viabilité économique des entreprises,
- Suivi des exigences relatives aux limites maximales de résidus.

Mme Rebecca Lee invite les membres à célébrer l'anniversaire des PFLC du 13 au 16 mars 2023 à Vancouver.

▪ **Pôle d'excellence et Chambre de coordination des productions maraîchères**

M. Patrice Léger-Bourgoin, APMQ (Association des producteurs maraîchers du Québec) cite les différentes raisons qui ont conduit à mettre en place une Chambre de coordination : la nécessité de s'adapter aux changements climatiques et le peu de recherche en ce sens pour le secteur au Québec. Après cinq ans de la demande de la création d'une chambre de coordination auprès de la Régie des marchés, celle-ci l'a acceptée. Cette chambre de coordination gèrera un fond d'innovation maraîcher afin de permettre des recherches pour assurer la croissance économique du secteur maraîcher au Québec. M. Patrice Léger-Bourgoin donne 3 exemples où de la documentation est requise : les différentes réglementations qui régissent la commercialisation des produits maraîchers, l'évolution des coûts de production au regard des prix de vente à la ferme et la multiplication des besoins en raison de la diversification des produits cultivés. M. Patrice Léger-Bourgoin explique le fonctionnement de la Chambre :

Des producteurs engagés dans un cycle de 3 ans identifieront les principaux besoins communs; Un comité de recherche recommandera les projets prioritaires et la recherche sera réalisée par des clubs-conseils ou des institutions reconnues comme des universités.

Le Syndicat des producteurs maraîchers du Québec (SPMQ) s'occupera de la coordination avec des partenaires comme l'AQDFL et le Pôle d'expertise en services conseils agricoles, et l'APMQ de son administration. Tous les producteurs

(à l'exception de ceux de pommes de terre et de légumes de transformation) contribueront à 0,1 % des ventes nettes en légumes de champ pour financer cette chambre. Ce fond avec l'effet de levier des subventions gouvernementales pourra s'élever à 3 millions \$ par an.

Les 4 axes de recherche prioritaires sont : Systèmes économiques des différentes cultures, Protection de l'environnement, Phytoprotection et finalement, Santé, Salubrité et Qualité des produits.

La chambre de coordination sera créée officiellement en Assemblée générale en septembre 2022.

Mme Sophie Perreault précise que M. Christian Riopel représente l'AQDFL sur cette chambre, M. Pascal Guérin de JAG en est un représentant votant. Un deuxième représentant votant, membre de l'AQDFL est requis.

▪ **Protection financière des marchands de fruits et légumes, Code de conduite, Emballages plastiques et étiquetage**

M. Ron Lemaire de l'ACDFL parle des dossiers clefs sur lesquels se penche l'ACDFL :

- Les emballages plastiques, les étiquettes PLU en plastique
- Les interprétations de la Réglementation de la salubrité des aliments, l'accès aux inspecteurs de l'ACIA, les défis de l'étiquetage : les représentants de l'ACDFL et d'autres organisations rencontrent trimestriellement le président de l'ACIA (Agence canadienne d'inspection des aliments) afin d'obtenir des avancées sur ces dossiers.
- Le projet de loi C-280 pour la protection financière des vendeurs de fruits et légumes porté à la chambre des communes par le député Scott Davidson; Il est espéré le support des députés libéraux en 2<sup>ème</sup> lecture. M. Ron Lemaire invite les membres de l'assemblée de contacter leurs députés afin de gagner leur soutien à ce projet de loi.
- Sensibilisation du conseil d'administration de l'ACDFL à une plus grande diversité et inclusion.

Concernant le code de conduite pour les détaillants, l'ACDFL et l'AQDFL ont recommandé de préserver et de s'inspirer de la DRC (Coopération de résolution des différends), organisation unique à l'industrie de fruits et légumes, dans l'établissement du code de conduite. Beaucoup d'associations représentant près de 20 industries travaillent ensemble dans le même objectif avec l'espoir de présenter une ébauche du code à la fin de l'automne aux ministres de l'agriculture.

Mme Sophie Perreault note que plusieurs membres de l'AQDFL participent aux travaux du code de conduite : Luc Prévost, Patrice Léger-Bourgoin, Pascal Guérin et Chris Sarantis.

M. Ron Lemaire invite les membres à participer au congrès de l'ACDFL à Toronto du 25 au 27 avril 2023.

Mme Sophie Perreault se félicite d'une industrie toujours proactive.

#### **7. Acceptation et ratification des gestes et décisions des administrateurs pour l'exercice 2022**

Sur proposition de Mme Josée Petitclerc, appuyée par M. Patrice Alain, les actes du conseil d'administration pour l'exercice 2022 sont ratifiés à l'unanimité.

#### **8. Résolution d'ajustement sur l'éligibilité d'un membre au Conseil d'administration :**

M. Bernard Côté énonce la résolution proposée par le Conseil d'administration, après consultation des avocats BFC, qui redéfinit le « Membre Actif », soit :

Considérant que la majorité relative des membres détiennent une place d'affaires au Québec;

Considérant qu'un administrateur de l'Association représente principalement les membres au Québec et au nom de l'industrie des fruits et légumes du Québec,

Considérant que les rencontres du Conseil d'administration se tiennent dans la province du Québec;

Considérant que les projets de promotion de consommation des fruits et légumes conduits par l'AQDFL s'adressent prioritairement aux consommateurs québécois;

Considérant que les événements de réseautage organisés par l'Association se déroulent tous au Québec ;

Considérant que les actions d'influence développées par l'Association s'adressent essentiellement aux instances gouvernementales et aux organisations partenaires du Québec ;

Il est unanimement résolu d'adopter le règlement spécial no 2022-1: RÈGLEMENT SPÉCIAL No 2022-1 Modification des Règlements

L'article 5.4 des Statuts et Règlements de l'Association, sur les critères d'éligibilité, est remplacé par ce qui suit : « Seuls les Membres Actifs ayant une place d'affaires au Québec sont éligibles comme Administrateurs »

Tous les membres présents, étant en faveur de cette résolution, sur proposition de M. Christian Guitard, appuyée par M. Christian Riopel, la résolution du Règlement spécial no 2022-1 est adoptée.

#### **9. Élection des administrateurs pour 2023 :**

Pour 2023, les personnes suivantes sont nommées au comité exécutif :

M. Marc-André Chenail, Les fermes du Soleil est nommé président sortant, M. Chris

Sarantis, Canadawide, Président du Conseil d'administration et M. Enrico Charest, Sobeys 1<sup>er</sup> vice-président.

Tony Bono, Chenail Import –Export entre sur le comité exécutif en tant que 2<sup>ème</sup> vice-président et trésorier, président d'office du Comité Finances.

M. Bernard Côté, Courchesne Larose devient gouverneur.

Le comité de nomination de l'Association fait part de la liste des administrateurs, dont les mandats arriveront à échéance ce 31 décembre 2022 et qui les renouvellent pour les 2 prochaines années, jusqu'en décembre 2024. Ceux-ci :

- sont membres en règle de l'association,
  - sont élus pour un mandat de 2 ans et,
  - peuvent être renommés pour un maximum de 5 termes consécutifs.
- 
- Christian Guitard, BELLEMONT POWELL
  - Nancy Goudreau, CANNEBERGES QUÉBEC
  - Stéphane Labelle, HECTOR LARIVÉE
  - Ian Routhier, KROPS IMPORT INC.
  - Patrice Alain, METRO
  - Simon-Pierre Murdock, MORILLE QUÉBEC
  - Peter Jr Snyder, S & S FORWARDING

L'an dernier, l'autre moitié du conseil d'administration avait été élue pour un terme de 2 ans. Les articles 5.1 et suivants stipulent que toutes ces personnes forment d'office le conseil d'administration.

Sur proposition de M. Sylvain Terrault, appuyée par Mme Josée Petitclerc, le renouvellement des mandats des administrateurs cités et la composition du Comité exécutif 2023 sont approuvés.

M. George Pitsikoulis, Président du comité d'élection composés de 3 gouverneurs : M. Pascal Primiano, M. Pierre Dolbec et lui-même, rend compte du déroulement des élections et dévoile le résultat des élections de l'administrateur pour le poste de Grossiste-Importateur-Exportateur.

2 personnes ont envoyé leur candidature pour ce poste :

- Éric Fréchette, FRUITS ET LÉGUMES ÉRIC FRÉCHETTE
- Jean-Pierre Joseph, DELFRUTTI

En tant que gouverneur et président du Comité de ces élections, M. George Pitsikoulis confirme le bon déroulement, l'éthique de la procédure de l'élection en ligne qui a eu lieu le 10 août 2022 et l'anonymité des votes. Le taux de participation a atteint 31,7%. La majorité des électeurs ont choisi M. Éric Fréchette de FRUITS ET LÉGUMES ÉRIC FRÉCHETTE.

M. George Pitsikoulis remercie M. Jean-Pierre Joseph pour son implication, sa motivation et son intérêt, et son grand investissement dans l'association des dernières années.

Mme Éric Fréchette félicite M. Jean-Pierre Joseph et exprime sa reconnaissance aux membres pour leur soutien et est prêt à offrir ses expertises.

#### **10. Divers**

Aucun point n'est ajouté.

#### **11. Levée de l'assemblée**

Sur proposition de Mme Catherine Lefevre, appuyée par M. Simon-Pierre Murdock, l'assemblée est levée.



---

Marc-André Chenail  
Président du conseil d'administration l'AQDFL 2022



---

Sophie Perreault  
Présidente - directrice générale de l'AQDFL